

UFF PRIVILEGE (part N)



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

Chiffres clés au 31/01/2025

Valeur liquidative	104.07 €	Nombre de positions	58
Actif net du fonds	49.24 M€	Taux d'investissement	100.08%

Evolution de la performance

Le graphique sera affiché après une année complète, soit fin septembre 2025.

Profil de risque



Performances du fonds et de l'indice de référence

Les performances seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Indicateurs de risque sur 1 an

Les indicateurs de risques seront affichés après une année complète, soit fin septembre 2025.

L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Commerzbank Ag	Novo Nordisk A/S-B
Siemens Ag-Reg	

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Uff Dynasties Famili	5.70%	Fonds actions
Sap Se	4.88%	Technologies
Asml Holding Nv	4.77%	Technologies
Novo Nordisk A/S-B	4.62%	Santé
Roche Holding Ag	4.07%	Santé
Novartis Ag-Reg	4.06%	Santé
Nestle Sa	3.64%	Consommation de base
Schneider Electric S	3.02%	Industrie
Allianz Se-Reg	2.90%	Finance
Lvmh Moet Hennessy L	2.71%	Consommation discrétionnaire
Total	40.38%	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Sap Se	0.61%	Novo Nordisk A/S-B	-0.16%
Roche Holding Ag	0.42%	Prosus Nv	-0.03%
Uff Dynasties Famili	0.36%	Heineken Nv	-0.01%
Cie Financiere Riche	0.33%	Anheuser-Busch Inbev	-0.01%
Asml Holding Nv	0.31%		
Total	2.04%	Total	-0.21%

Caractéristiques du fonds

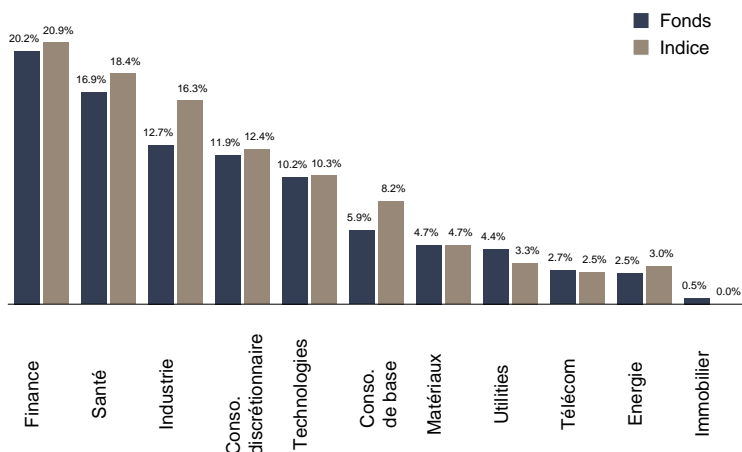
Code ISIN :	FR001400OYL7	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	02/09/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	2.19%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

Gérant financier

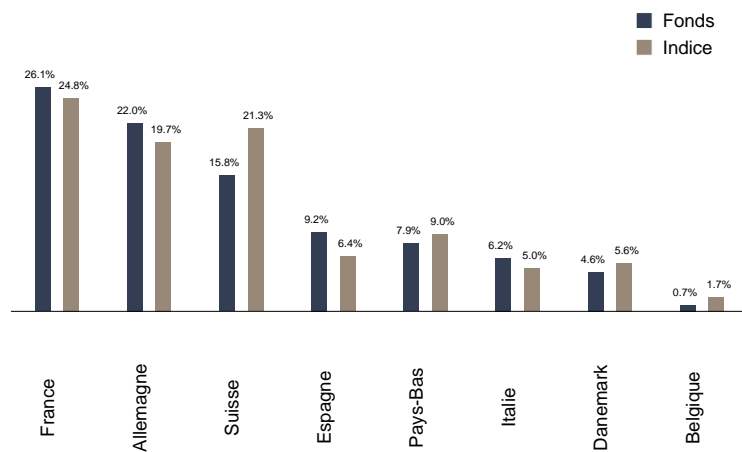


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

Les performances historiques seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

L'année 2025 a démarré en trombe en janvier, avec le très fort rebond des marchés actions européens, qui ont semblé profiter de l'espoir de déréglementation, conséquence de l'arrivée effective au pouvoir de Donald Trump.

En effet, si nous passons sur les fronts politique et géopolitique où la tornade Trump est déjà à l'œuvre, le front économique n'est pas en reste. Après avoir déjà annoncé la hausse des droits de douane de 25% sur les biens en provenance du Mexique et du Canada, et de 10% seulement pour ceux en provenance de la Chine, c'est désormais vers l'Europe que l'attention se tourne, alors que l'administration américaine essaie avec un certain succès de la diviser pour mieux imposer ses exigences commerciales, comme en témoignent les marques d'amitiés dont jouit l'Italie et le désordre semé par Elon Musk en Allemagne en soutenant ouvertement le parti d'extrême-droite AfD.

Mais en janvier, c'est sans nulle doute l'Intelligence artificielle qui a encore mené la danse sur les marchés financiers. Nous passerons rapidement sur l'échec retentissant de l'IA française Lucie, mise hors ligne trois jours seulement après son lancement, pour parler de DeepSeek, l'IA chinoise qui pourrait disrupter l'hégémonie américaine tant son coût semble incommensurablement moindre que ses concurrentes directes. Sa mise en ligne s'est traduite par des chutes historiques des titres phares du Nasdaq Nvidia et Broadcom qui finissent le mois en baisse de 11% et 4% respectivement.

Dans ce contexte, les marchés actions européens s'envolent de près de 8% pour le CAC et l'Eurostoxx 50 et même de près de 11% pour l'indice européen des actions bancaires, tandis qu'aux Etats-Unis, les performances sont bien moindres, le S&P 500 postant une hausse de 2,8% et le Nasdaq un gain de 1,6% en dollar. Les petites et moyennes capitalisations européennes sous-performent une nouvelle fois de près de 3% voire 5% alors que leurs homologues américaines font mieux que les valeurs du S&P 500.

L'exposition du portefeuille aux secteurs financiers et en particulier au secteur bancaire que nous avons maintenue en ce début d'année lui a permis de ne pas prendre de retard par rapport au marché, malgré une hausse encore plus importante que ce à quoi nous nous attendions ! Au niveau des opérations, nous avons d'ailleurs renforcé la position sur Commerzbank, un mois après avoir réintroduit le titre dans le fonds.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Assét Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

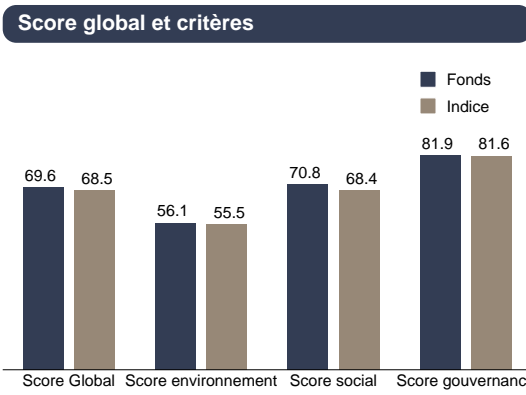
Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	69.6	92.58%
Indice	68.5	100.00%



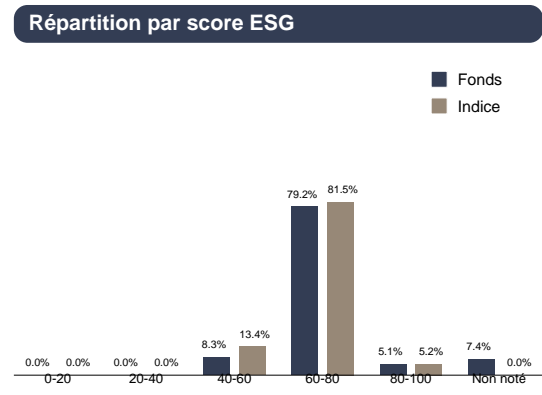
Top 10 émetteurs : score ESG

Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	1.03%	83
Roche Holding Ag	4.07%	80
Schneider Electric S	3.02%	80
Ing Groep Nv	1.22%	80
Amadeus It Group Sa	0.86%	79
Zurich Insurance Gro	0.63%	79
Siemens Healthineers	0.50%	77
Sika Ag-Reg	0.92%	76
Caixabank Sa	0.97%	76
Airbus Se	2.05%	75
Total	15.26%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

31/01/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	776	1191	-416



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	2.05%	7237
Siemens Ag-Reg	2.66%	5502
Safran Sa	1.57%	2899
Eni Spa	0.64%	2438
Totalenergies Se	1.83%	2227
Air Liquide Sa	2.48%	2146
Engie	0.71%	1920
Schneider Electric S	3.02%	1596
Basf Se	1.31%	1488
Sika Ag-Reg	0.92%	1333
Total	17.21%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

	Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	47.33% / 88.51%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	22.57% / 92.58%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	68.47% / 92.58%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.